



Pour que réussissent vos projets

28 route de la Faye
87500 ST-YRIEIX-LA-PERCHE

Secrétariat
05.55.08.37.88

cfppa.st-yrieix@educagri.fr

www.eplefpa-saint-yrieix.fr/cfppa



@cfppalafaye



Cfppa Saint Yrieix

Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole

ELEVAGE - ARBORICULTURE ET AUTRES PRODUCTIONS AGRICOLES

Contenu de la formation

- Acquérir les notions fondamentales pour réussir son installation agricole
- Gérer son exploitation sur le plan administratif et fiscal
- Acquérir les techniques de production animale et végétale
- Effectuer sa comptabilité et en maîtriser l'analyse
- Acquérir des compétences complémentaires notamment via les UCARE (plusieurs productions au choix)

Formation diplômante Niveau 4



Septembre 2025
à juin 2027



Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas)

Candidature / Public Concerné

- Pas de sélection à l'entrée en formation
- Pour les jeunes entre 16 et 29* ans
(*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Délai nécessaire à la mise en oeuvre du positionnement et à l'établissement des documents nécessaires à l'entrée en formation

Conditions d'inscriptions / Pré-Requis

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP)
- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation
- Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement





Toute demande d'un candidat reconnu Travailleur Handicapé fera l'objet d'une étude afin de déterminer l'adéquation entre les restrictions personnelles et les exigences du métier.

De plus, des aménagements peuvent être mis en place selon les besoins que ce soit en centre ou en entreprise.
Réfèrent handicap sur site



BTS, CS (Certificat de Spécialisation)

Installation en tant que chef d'exploitation, Salarié qualifié dans une exploitation agricole, coopérative, ou dans une entreprise agricole



Code RNCP38093

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029

Objectifs pédagogiques de la formation

7 Blocs de compétences pour valider le diplôme

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'Agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- 2 modules complémentaires en fonction de votre projet :
Conduite d'engins en sécurité, amélioration du matériel,
Production Arboricole **ou** autre formation : Apiculteur, fruits rouges...

Le BPREA est un diplôme du Ministère de l'Agriculture, il est obtenu après validation des blocs de compétences (épreuves tout au long de l'année). Elles sont le reflet de situations professionnelles significatives : épreuves de mise en situation + épreuves orales.

Le diplôme est délivré si tous les blocs de compétences sont validés. Cependant, ces derniers sont indépendants les uns des autres. Un bloc de compétences peut être validé seul.



Statut et financements

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur le site internet :

<https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarifification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Nous garantissons le respect des engagements de service du centre.

